



8 ROUEN MÉTROPOLE DIMANCHE 25 AVRIL 2021

La rando reprend des couleurs

Caumont. Un nouveau parcours de randonnée pédestre a été inauguré jeudi. Le chemin communal des châteaux épouse le tracé du GR23 sur 6,5 km.

Attention, peinture fraîche ! Jeudi 22 avril s'est concrétisé le chemin communal des châteaux, un parcours de 6,5 km au départ (et à l'arrivée) du parking de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Caumont. Le long de cette boucle qui emprunte la totalité de la partie caumontaise du GR23*, chemin du Mont-Saint-Michel, ce sont les agents du comité départemental de randonnée pédestre 27, qui sont venus refaire le balisage aux couleurs traditionnelles rouge et blanc des chemins de randonnée. Ils ont assuré la mise en peinture bleue de ce nouveau circuit communal.

Ce projet est mené par le maire Sylvain Bonenfant et Jean-Michel Maupin, conseiller délégué. « Je soumettrai au prochain conseil municipal la demande d'inscription de ce circuit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du département de l'Eure, contribuant

ainsi à sa valorisation auprès d'Eure Tourisme », a détaillé le maire.

Bientôt une nouvelle association

Une nouvelle association, Caumont Rando Nature, va bientôt être créée sous la présidence d'Alain Fontaine, ancien maire. « D'autres idées de parcours sont à l'étude. Nous sommes ainsi en réflexion avec les spéléologues pour évaluer la possibilité de constituer un chemin karstique. Avec l'Association familiale et sportive de Saint-Ouen de Thouberville, nous travaillons pour développer la randonnée dans nos communes », souligne Sylvain Bonenfant. Il est motivé pour faire rayonner touristique Caumont et mettre en lumière les bords de Seine, l'histoire de ses carrières et magnifier l'architecture des manoirs et châteaux implantés sur son territoire.

* Le GR23 est un sentier de grande randonnée pédestre à travers la Seine-Maritime, de La Bouille à Tancarville.

Sylvain Bonenfant et Jean-Michel Maupin avec les membres du Comité départemental de randonnée pédestre lors de la mise en peinture du nouveau circuit de randonnée. (Photo Paris-Normandie)



75 heures de balisage – 125 balises aller retour
(18 balises / km) 5 baliseurs
Ont œuvré à cette création :
Jean Pierre RICHARD, Patrick SIMON,
Jean Bernard FREVAL, Didier TREHARD
Michel de VAUX BIDON

